

ORAGES SANS ESPOIR

SECDEF



EDITO

RIEN NE BOUGE. LA COLÈRE EST EN CRUE !

L'année s'est terminée comme elle avait commencé. Rien n'a changé. Les promesses sont restées sans suite. Pour que les paroles ne s'envolent pas, nous les avons enregistrées. Vous lirez attentivement le procès verbal de notre AG de l'an passé. Il restitue les meilleurs passages de l'intervention du maire. Lors de notre prochaine AG le 27 janvier au Centre H.Thellier, nous écouterons ses nouvelles déclarations puisqu'au long de l'année nous n'avons obtenu aucune information malgré nos multiples demandes et nos courriers qui les formalisaient. Quand rien n'avance, le secret assure une couverture commode. Mais le temps passe et les intempéries se renouvellent. La submersion du 14 juillet dernier étendue à des maisons qui n'en avaient jamais subi les effets dévastateurs à Fresnes et encore plus à Antony, motive à nouveau notre impatience face à des attermolements irresponsables. On se propose aujourd'hui de refaire des « *simulations* », alors que les conclusions des études les plus poussées, achevées depuis 2006 sont formelles : **le bassin de 50.000m³ est la seule réponse possible reconnue par tous !** La mobilisation du plus grand nombre à notre AG du 27 janvier confirmera que pour nous tous « le temps de l'étude est révolu ».

Le Président

STUPÉFACTION garantie !

Courage, fuyons

Panorama de janvier, page 3 – Bloc-notes du Maire : « Financement du bassin de rétention du Moulin de Berny »

1. « À ceux qui s'interrogeaient encore sur la pertinence d'une capacité de 50.000m³, j'ai rappelé que **le temps de l'étude était résolu** et celui de l'action était arrivé ».
2. « **J'ai proposé que soient effectuées trois simulations**, deux sur l'impact de la réalisation de deux bassins en amont, l'un à Wissous et l'autre pour les eaux pluviales de l'A6/A10 (deux projets qui sont actuellement abandonnés) et une troisième sur la capacité du bassin qui aurait été nécessaire pour combattre les inondations des 7 août 2008 et 14 juillet 2010 ».

Comment peut-on, à la fois, dire que le temps des études est révolu, et proposer « d'effectuer des simulations » nouvelles sur d'autres ouvrages que le bassin de 50.000m³ ?

Comment peut-on, à la fois, réaffirmer « **la pertinence d'une capacité de 50.000m³** » fondée sur les données de la pluie du 07.07.2001 et demander un nouveau calcul sur les bases de celles des 07.08.2008 et 14.07.2010 ?

On croit rêver à moins qu'on ne soit pris pour des sots. Mais le rêve est-il encore possible face à une telle incohérence ?

La question sera posée le 27 janvier à notre AG, sans attendre la « **prochaine rencontre dans trois mois** », à laquelle, comme d'usage, SECDEF ne sera pas invité,

Les réunions des « acteurs » de

Passainissement accouchent d'une souris

SECDEF boycotté

Le 31 mai 2010, le Président du « Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre » (M. Bridey) et le Sous-préfet de L'Hay-les-Roses (M Pinault) invitent les grands « acteurs » de l'assainissement d'Île-de-France à une réunion fixée au 17 juin qui « portera sur la maîtrise d'ouvrage, **le financement et le fonctionnement de dispositifs de stockage** ».

Aucun leader ne se déplace mais chacun envoie un technicien. Le rapport fait de cette réunion en réduit très modestement l'objet au « *choix d'une méthodologie pour la lutte contre les inondations et les débordements de réseaux* ». Aucune décision financière n'est donc ni de mise, ni, a fortiori, prise.

Nous tentons d'en savoir plus. Le compte rendu de cette réunion **nous est refusé**. « **J'effectuerai au moment opportun toute la communication, que je jugerai nécessaire sur le sujet** » (lettre du Président du Syndicat du 18 octobre 2010).

Nous saisissons la Commission (nationale) d'accès aux documents administratifs (CADA) qui « *émet un avis favorable à la communication* (du document refusé) » le 5 novembre. Dont acte !

Nous apprenons, le 30 novembre, qu'une nouvelle réunion des « acteurs » de l'assainissement en Ile de France est prévue pour le 7 décembre. En aurons-nous, cette fois, le compte rendu ? Aux dires d'un participant, nouveau fiasco. La mythique « *pluie décennale de projet* » revient au premier plan sous la pression très forte du CG 92 qui fait tout pour réduire sa participation et imposer son point de vue.

Ne perdons pas espoir puisque la « **prochaine rencontre** » aura lieu « **dans trois mois** » ! **Le prochain orage dévastateur, c'est pour quand ?**



Fresnes, le 08 janvier 2011

INVITATION

Nous tiendrons notre assemblée générale le

Jeudi 27 Janvier à 20h30

Au Centre Henri Thellier - 16 rue Auguste Daix – Fresnes

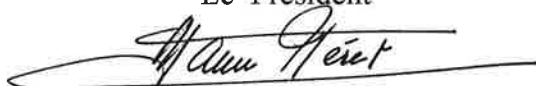
Nos adhérents y ont été régulièrement convoqués. Nous vous y invitons avec plaisir. Deux sujets seront au cœur du débat :

- l'inondation du 14 juillet dernier – ses causes, ses manifestations, ce que peut ou doit être fait pour empêcher son renouvellement.
- la construction du bassin de rétention au Parc du Moulin de Berny (terrain à l'angle du Boulevard Pasteur et de la RN 186à Fresnes, derrière le marché sud et Intermarché.

Le Maire de Fresnes, Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, interviendra.

Venez poser vos questions et faire connaître vos observations.
Si vous le désirez, rejoignez notre association. Nous vous accueillerons avec joie. Plus nous serons, mieux nous nous ferons entendre. Alors, à bientôt

Le Président



SECDEF

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénom

Adresse

Tel :

e-mail :

déclare/déclarons adhérer à l'Association pour la Sauvegarde et le Cheminement des Eaux à Fresnes(SECDEF), siège social : 14 rue du Professeur Bergonié, pour l'année 2011. Je règle/nous réglons la cotisation de 10 €.

Fait à

le

signature(s)

À retourner avec le chèque de règlement établi au nom de SECDEF à l'adresse du trésorier de l'Association : A. NTOURGOUTIAN - 19 rue du Professeur Bergonié – 94260 - FRESNES

SUBMERSION du 14 Juillet

Que s'est-il passé ?

L'orage du 14 juillet nous reste en mémoire. D'importance comparable à celui du 7 août 2008 (cumul total, pour le secteur Bièvre : 46mm le 07.08.2008 — 38mm le 14.07.2010 — rapports SIAAP), les effets en ont été quelque peu différents.

A Fresnes :

- traditionnelle inondation des rues Bergonié et Jeanne d'Arc par les eaux éjectées du Ténine/PV Couturier. La station de pompage Liberté est incapable, en raison de la puissance insuffisante de ses pompes, de pulser cet excédent vers le bassin de L'Hay qui ne sera rempli qu'aux trois quarts.
- Inondation au carrefour Pasteur/Dr. Émile Roux et débordement du nouveau bassin. La DSEA (CG 94) écrit : « le bassin construit par la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre et récemment mis en service semble avoir subi un événement pluvieux d'occurrence supérieure à celle pour laquelle il a été dimensionné ». On peut s'inquiéter puisque des maisons jamais inondées rue du Dr. E. Roux et rue de la mairie, avant la construction dudit bassin, l'ont été le 14 juillet. Qu'advient-il en cas de pluie plus importante si une précipitation moyenne suffit pour le faire dysfonctionner ? (voir notre bulletin N°23 du 18 juin 2009 page 4)
- Inondation rue des Anémones. La pompe de relevage est en panne, mais, nous explique-t-on, cette défaillance ne serait pas en cause. La CAVB incrimine un simple manque d'avaloir en bas de la rue et se dit prête à y remédier. Question : quel sera l'impact de cet avaloir si la pompe de relevage qui remonte dans l'unitaire « Pasteur » les eaux de ruissellement engouffrées comme les eaux usées, ne fonctionne pas ?

A Antony :

- Inondation généralisée dans le secteur des rues Corneille, des Hortensias, des prés, Louis Gaudry et des avenues du 11 novembre, des Giroflées, Jules Ferry. Cette liste n'est pas exhaustive. Eaux usées du collecteur « Pasteur » qui passe sous les rues A. Guillebault et Jules Ferry, eaux pluviales de l'émissaire « Antony/Fresnes » qui passe sous l'avenue Rabelais et la rue Jean Moulin, toutes débordent dès que ces deux canalisations sont mises en pression faute d'exutoire suffisant ou de stockage à l'aval. Comme le projet du doublement du Fresnes/Choisy a été abandonné depuis longtemps, la construction du bassin de 50.000m³ au Parc du Moulin de Berny reste la seule solution. Elle s'impose d'urgence.

SUBMERSION du 14 JUILLET

« Allo, la Mairie... »

Il est 14h ce mercredi. Les égouts commencent à déborder. Les riverains inquiets appellent la mairie. Au bout du fil, un fonctionnaire de permanence qui n'a reçu aucune consigne écrite pour être capable de faire face à la situation. Il fait ce qu'il peut sans toutefois savoir qui il doit alerter. Finalement, le maire est joint sur son portable par une adhérente de notre association. C'est lui qui déclenche le plan inondation et apporte quelques paroles d'apitoiement aux sinistrés qui, eux, attendaient plutôt de l'aide.

Cette carence d'instructions qui a désespéré bien des Fresnois, a été expressément signalée en mairie dans un courrier de notre association par lequel nous demandions ce qui sera fait pour l'avenir. Il est resté sans réponse comme d'habitude. C'est une technique éprouvée pour lasser les interlocuteurs et si possible les dissuader d'écrire. Cette attitude négative est à l'inverse de la « démocratie participative » et de la prétendue « concertation » dont notre municipalité nous rebat les oreilles.

EXTRAITS DES RAPPORTS DU SIAAP**ET DE LA DSEA**

sur la submersion du 14 juillet 2010

SIAAP « *Durant cette dernière décennie, la basse vallée de la Bièvre n'a pas été épargnée par les événements météorologiques* engendrant des débordements sur chaussées et chez un certain nombre de riverains. Les périodes de retour des événements pluvieux des 6-7 juillet 2001 et 7 août 2008 étaient estimés localement à plus de 20 ans. Le 14 juillet 2010, **c'est-à-dire en moins de 10 ans**, un événement d'ampleur pratiquement similaire a eu lieu ».

Qu'on vienne encore, après ce constat, nous parler de la « pluie décennale de projet » (pluie théorique) pour justifier la réduction de la capacité du bassin du Moulin de Berny à une peau de chagrin !

CG 94 – DSEA « *Nous rappelons que les solutions techniques établies par le SIAAP* (étude de 2006 concluant à la nécessité d'une capacité de rétention de 50.000m³) *pour réduire le risque d'inondations à Fresnes, sont la construction du bassin du Moulin de Berny, ainsi que la construction d'un bassin de rétention annexe qui permettrait de protéger le quartier Bergonié des mises en charge du Fresnes-Choisy en déconnectant la rue de ce dernier* ». Ce rappel, imprimé en caractères gras, conclut le rapport du CG 94 en soulignant que la **solution technique existe. Chacun la connaît, c'est le bassin de 50.000m³**. Ne laissons personne la remettre en cause avec de nouvelles « simulations » sans autre résultat qu'une nouvelle perte de temps.

RUBRIQUE DU BULLETIN

Bulletin d'Information local - édité par SECDEF -
14 Rue du Professeur Bergonié - 94260 - FRESNES
Tél/Fax : 01 46 60 12 41 - Email : secdef@wanadoo.fr
Directeur de publication : Bureau de l'Association
Rédaction : M. Véret, M. L. Roger, R. Ntourgoutian,
A. Colmet Daâge, C. Bevan, S. Chauvin
Maquette : Cleide Véret
Adhésion à l'association : 10 € par an et par famille

MERCI

Un MERCI tout particulier aux 70 adhérents qui ont rempli le questionnaire sur la submersion du 14 juillet joint au bulletin N° 25 daté du 19. Les constatations précises sur les lieux, le déroulement dans le temps et la matérialité des faits, nous ont permis d'éviter, voire de contrecarrer, les erreurs ou les justifications de services publics parfois complaisants à l'égard de leurs insuffisances.

On est, par exemple, surpris de lire que : « *d'après les services en charge de l'entretien des installations techniques et ce que j'ai pu voir moi-même, aucun dysfonctionnement n'a été constaté à Fresnes, le jour même (14 juillet) et les jours qui ont suivi. Les ouvrages ont bien fonctionné mais l'intensité des pluies...* » (lettre du maire de Fresnes du 19 octobre). Les sinistrés apprécieront.

Ou encore : « *en conclusion, il semble que mis à part le défaut d'avaloir de la rue des Anémones qui a conduit à des inondations par ruissellement de surface, les ouvrages communautaires d'assainissement aient rempli correctement leur office* » (lettre CAVB du 15 juillet). C'est expéditif, c'est vite dit. Circulez, y a rien à voir rue du Dr. E. Roux !

Heureusement, les études du SIAAP et du CG 94-DSEA sont plus sérieuses. On lit avec plaisir dans le rapport du Val-de-Marne que : « *le courrier de SECDEF comporte une série d'éléments factuels intéressants qui, comme en 2008, ont aidé la DSEA dans son analyse du phénomène d'inondation*. De son côté, le rapport du SIAAP fait aussi état des débordements « *observés par les riverains* » pour corroborer ses hypothèses, faute, en trop d'endroits, de moyens de mesure de débit et de pression opérationnels.

Malheureusement quoi qu'on montre et démontre, il y aura toujours dans le monde des docteurs Pangloss pour dire que « *ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise ; il fallait dire que tout est au mieux!* » (Voltaire – Candide).

TRIBUNE LIBRE**« UNE IDÉE À CREUSER »**

Au moindre orage, la peur nous prend et chacun cherche à mettre sa voiture en sécurité dans une rue plus élevée. Ensuite, c'est le guet, l'inquiétude, le stress. Les égouts vont-ils déborder ? L'eau va-t-elle arriver chez nous ? Sur ce, nous apprenons que la réalisation du bassin de 50.000m³ est remise en question. Des nouveaux calculs vont être faits, nous dit-on. Arrêtez, messieurs les « acteurs », de nous faire prendre des vessies pour des lanternes ! Il faut passer des études et des promesses à la réalisation !

Au temps pas si lointain où le terrain « Colas », d'une superficie de **2,2 hectares** (terrain derrière Intermarché) était un terrain de sport, **en contrebas de 2,70 m** par rapport au niveau du Boulevard Pasteur, il servait de réceptacle aux eaux de ruissellement et aux excédents de la Bièvre. On n'entendait pas alors les gens se plaindre d'inondation. Pourquoi, sans plus attendre, ne pas chiffrer la remise en l'état d'origine de ce terrain bêtement comblé ? Il remplissait, à 99,9% du temps, sa fonction de terrain de sport et pour le millième jour restant, le jour d'une grosse pluie orageuse, celle de bassin de rétention naturel jusqu'au retrait des eaux. Resteraient à faire les aménagements nécessaires des réseaux pour qu'il remplisse au mieux son office. Quel que soit ce que l'avenir nous réserve, préservons absolument cette possibilité et interdisons, sans dérogation possible, qu'on construise jamais sur ce terrain stratégique pour l'eau dans cette zone si sensible. Pendant des années, on a parlé du doublement du Fresnes-Choisy. Pour réduire la dépense, on s'est rabattu sur le projet de bassin au Parc du Moulin de Berny en disant qu'il était le plus efficace et le moins cher, mais aujourd'hui, personne ne veut le payer. Alors, à défaut d'un accord intelligent, revenons au temps où des irresponsables n'avaient pas encore comblé ni laissé combler ce terrain si utile à tous points de vue où je jouais au foot avec mes copains du quartier.

A. NTOURGOUTIAN

Note de la rédaction : voir article et plan sur ce sujet dans notre N°21 d'octobre 2008

PÉTITION À ANTONY**Ravivons les bonnes résolutions du passé**

Nous étions cinquante pour signer une pétition exprimant notre ras-le-bol après la submersion du 14 juillet. Nous demandions des explications à la mairie et au département. Elle a été adressée le 22 septembre au maire, M.Senant, avec copie au Président du CG 92, M.Devedjian et au Préfet des Hauts-de-Seine.

Ces courriers n'ont reçu que des réponses d'attente sans autre contenu que de bonnes intentions. Nous attendons toujours la réunion réclamée à la mairie pour comprendre les causes de ce sinistre et recevoir des informations sur ce qui pourrait être entrepris pour empêcher son renouvellement.

Il n'est pas inutile de relire aujourd'hui ce que M. Devedjian, à l'époque maire d'Antony, écrivait au maire de Fresnes le 10 septembre 2001, et de le lui rappeler avant les élections cantonales : *« Les égouts communaux de ce secteur ont pour exutoire des égouts départementaux et interdépartementaux tels l'« Antony-Fresnes » et la « Bièvre canalisée », qui se trouvent trop rapidement en charge. Ainsi, il nous est impossible, au niveau strictement communal, d'empêcher ces inondations. Ces débordements devenant insupportables pour nos concitoyens, il me semble indispensable que nous menions une action ferme afin de remédier à ces désordres ».*

Et de proposer une réunion avec le CG 94, le **CG 92**, le SIAAP et la Sevesc **« pour que nous puissions aboutir à des solutions »**. C'est le moment ou jamais de demander à l'actuel Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine la concrétisation des excellentes résolutions de l'ancien député-maire d'Antony!

Ch. BELLIERE

ADHÉRENTS FIDÈLES et NOUVEAUX**SINISTRÉS, venez nombreux à l'AG****Adhésions**

Le nombre de nos adhérents fidèles est notre force. A ce jour, nous avons enregistré 133 adhésions pour 2010 contre 134 en 2009, ce qui affiche une belle stabilité. Nous attendons néanmoins les derniers retardataires pour améliorer le score. Merci.

Assemblée générale

Elle est fixée au **jeudi 27 janvier à 20h30** au Centre H.Thellier- 18 rue Auguste Daix à Fresnes . Plus nous y serons nombreux et actifs, plus son impact sera fort. Venez, entraînez vos voisins qui ont subi l'inondation du 14 juillet. Il faut absolument maintenir le plus haut niveau de pression possible pour espérer un jour obtenir satisfaction. **Le maire de Fresnes, Vice-président du CG94, nous a assuré de sa présence.** Nous devons être là pour l'écouter sur ses actions et l'interroger sur ses projets. L'association a besoin de vous autant que vous avez besoin d'elle.

QUELQUES LÉGERS DÉSAGRÈMENTS**À ANTONY**

J'assistais, ce 5 janvier, aux vœux du SIAAP. Le hasard m'y fit rencontrer le Directeur Général Adjoint du CG 92 chargé du pôle « Aménagement du territoire » et à ce titre de la Direction de l'eau et de l'assainissement. Comme j'évoquais les dysfonctionnements des réseaux le 14 juillet à Antony, mal m'en prit de parler de « sinistrés ». Il se récria aussitôt. « *Arrêtez d'exagérer* » me dit-il, « *vous ne savez pas ce que c'est qu'être inondé (sic). Parlons tout en plus de personnes qui ont subi quelques légers désagréments le plus souvent dus à l'absence de clapets anti-retour dans leurs canalisations individuelles* ». Les intéressés apprécieront.

Le Président

VŒUX

Les vœux annuels ressemblent aux promesses électorales. Ils ne coûtent rien à ceux qui les formulent et se réalisent rarement.

Sans espérer influencer sur les conditions climatiques qui paraissent de plus en plus chaotiques, souhaitons-nous tout de même un été exempt de gros orages.

Souhaitons que les « acteurs » de l'assainissement jouent enfin la pièce du consensus attendu après le vaudeville du « c'est pas moi ».

Souhaitons-nous de rester unis, vigilants et actifs, pour obtenir la création du bassin du Moulin de Berny, solution unique retenue après tant d'études et connue de tous comme étant la meilleure,

- *« en terme de coûts*
- *en terme d'efficacité de stockage*
- *en terme de bassins à créer » (conclusion de l'étude SIAAP/DSEA de 2006, la plus importante réalisée à ce jour).*

Bref, souhaitons-nous une année de décision constructive pour accéder à la joie de vivre en paix dans un environnement propre et sain.

Des primes en hausse

Les assureurs s'en donnent à cœur joie. Les primes « multirisques habitation » flambent. Motif avancé : la multiplication et l'aggravation des intempéries. Ils oublient de dire que dans la majorité des catastrophes à travers le monde, les victimes ne sont pas assurées. Les dommages subis ne sont donc pas indemnisés. Bien que grandement bénéficiaires, les assureurs ne seraient-ils pas, sous ce prétexte, en train de gommer les pertes constatées dans leurs portefeuilles boursiers ? N'hésitez pas à comparer les garanties et les primes en consultant, par exemple, le site « Assurland » sur le web.